



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement Hauts-de-France

Séance Plénière du 3 mars 2023

Bilan 2022 des aides de l'Anah en faveur du parc privé

La dynamique de rénovation de l'habitat engagée ces dernières années s'est poursuivie en 2022 grâce à la forte mobilisation des acteurs du territoire sur la plupart des priorités d'intervention de l'Anah.

Au niveau national, ce sont 3,4 milliards d'€ d'aides distribuées en 2022, dont 3,1 milliards pour la rénovation énergétique.

En région Hauts-de-France, ce sont 103,8 millions d'euros d'aides de l'Anah qui ont été engagées sur l'exercice.

1- Les aides distribuées en 2022

La dotation initiale allouée à la région s'élevait à 93,1 M€ (+10 % par rapport à 2021). Elle a fait l'objet d'une répartition au CRHH de mars 2022.

Un complément de dotation a été proposé en novembre – cela a permis à la région de réaliser des engagements à un **niveau record de plus de 103,8 M€**, selon la répartition suivante :

- aides aux travaux : 94,7 M€ en faveur des propriétaires particuliers, occupants ou bailleurs (91,6 M€ en 2021),
- ingénierie : 8,6 M€. (7,2 M€ en 2022).

Le montant global des travaux effectués s'élève à 214 M€ :

- 38 M€ de travaux dans le parc locatif privé,
- 146 M€ de travaux dans le parc en propriété occupante,
- 15,5 M€ de travaux pour les copropriétés.

Subvention et montant moyen de travaux en Hauts-de-France :

ANAH HdF 2022	Nb dossiers subventionnés	Subventions	Subvention moyenne (€)	Montant moyen de travaux (€ HT)
Subvention aux Propriétaires Occupants	6484	72 713 035	11214	22542
Subvention aux Propriétaires Bailleurs	635 *	15 983 862	25171	60085
Subvention aux Syndicats de copropriétaires	1022	6 001 615	5872	15159
Total Région	8141	94 698 512	11632	24544

Source Infocentre Anah 9 janvier 23

(*) 580 PB privés + 55 PB institutionnels

En 2022, **8 141 logements privés de la région ont ainsi bénéficié d'une aide à la réhabilitation de l'Anah (7 603 logements en 2021)**, dont notamment :

- 6 478 logements appartenant à des propriétaires occupants modestes (PO),
- 580 logements appartenant à des propriétaires bailleurs (PB).

1 022 logements de copropriétaires ont été subventionnés (354 en 2021) : 724 en copropriétés fragiles, 298 en copropriétés dégradées.

Focus sur les crédits Plan de relance :

Une partie des crédits alloués à la région étaient pré-fléchés en tant que « crédits Plan de relance ». Ces crédits avaient la particularité de ne pas pouvoir être fongibles avec ceux de droit commun.

Cette enveloppe « Plan de relance » était consacrée au soutien des interventions en faveur de la rénovation des logements financés par l'Anah notamment dans le cadre des programmes « Action Cœur de ville » et « Petites villes de demain ».

Une autre partie de ces crédits était pré-fléchée sur des copropriétés.

Les 5,7 M€ alloués au titre des crédits Plan De Relance étaient répartis de la manière suivante :¹

Secteur « Petite Ville de Demain » (PVD)					MPR Copropriétés			Copropriétés en difficultés		
PO		PB		Ingénierie	AMO ⁽¹⁾ MPR Copro (Ingé)	Autres copropriétés		Copropriétés fragiles	Copropriétés en difficultés	Carence
Lgts	AE	Lgts	AE	AE	AE	Lgts	AE	AE	AE	AE
198	2 440 608 €	32	611 291 €	1 490 538 €	49 600 €	372	1 289 600 €	1 510 000 €	247 900 €	

ANAH - CA du 22/12/22

Plus de 4,5 M€ consommés ont pu être fléchés et consommés au titre du Plan de relance, en particulier la totalité des crédits alloués sur les secteurs PVD.

¹ AMO MPR Copros : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage MaPrimeRénov' Copros

2- Les axes d'intervention

2-1- Les priorités d'intervention

Les principaux résultats régionaux en nombre de logements en 2022 apparaissent dans le tableau ci-dessous :

2022	PROPRIETAIRES BAILLEURS						
Territoires de gestion	Logts Réalisés	Obj CRHH Plénier mars 22	% de Réalisation	Evol en % 2021-2022	IML Réalisées CAT et CST	ObjIML	Evol en % 2021-2022
AISNE	105	49	214 %	25%	34	10	-13%
NORD	228	261	87 %	14%	37	62	19%
OISE	12	24	50 %	33%	10	15	25%
PAS DE CALAIS	202	158	128 %	11%	109	79	-20%
SOMME	14	26	54 %	-50%	11	24	-
HAUTS-DE-FRANCE	561	518	108 %	12%	201	190	-7%
FRANCE	4 537	5 638	80 %	4%	1 593		

Infocentre Anah, édité le 09/01/2023 sur les données du 06/01/2023

2022	PO LHI/TD				PO Autonomie				PO MPR HMS			
Territoires de gestion	Logts Réalisés	Obj CRHH Plénier mars 22	% de Réalisation	Evol en % 2021-2022	Logts Réalisés	Obj CRHH Plénier mars 22	% de Réalisation	Evol en % 2021-2022	Logts réalisés	Obj CRHH Plénier mars 22	% Réalisation	Evol en % 2021-2022
AISNE	31	55	56%	63%	231	251	92%	1%	326	422	77%	-23%
NORD	73	141	52%	0%	826	677	122%	11%	1 638	1 683	97%	-9%
OISE	21	30	70%	-5%	163	223	73%	0%	253	256	99%	-30%
PAS DE CALAIS	45	102	44%	-46%	743	654	114%	14%	1 453	1 270	114%	-12%
SOMME	21	64	33%	62%	203	206	99%	14%	296	237	125%	2%
HAUTS-DE-FRANCE	191	392	49%	15%	2 166	2 011	108%	10%	3 966	3 868	103%	-12 %
FRANCE	1 721	3 000	57%	8%	32 808	24 000	137%	26%	32 808	35 000	94%	-18%

- **6 884² logements ont été rénovés** dans la région, soit un peu plus de 100 % des objectifs globaux proposés par l'ANAH
- **les objectifs sont atteints sur la plupart des axes d'intervention prioritaires de l'ANAH**, ce qui confirme l'engagement des collectivités locales et la bonne dynamique de rénovation des logements à l'échelle de la région
- **la part des logements rénovés en secteur programmé reste logiquement importante** : près de 70 % des logements rénovés sont réalisés en secteur programmé. Le territoire est couvert par **99** opérations
- par ailleurs, dans le cadre du plan **Logement d'abord**, l'Anah s'est mobilisée pour produire des logements en IML destinés à faciliter l'accès au logement des ménages les plus fragiles. **201 logements en IML** ont été produits dans ce cadre en 2022 (pour un objectif régional de 190).

1 IML Intermédiation locative – CST/CAT Conventionnement sans travaux/...avec travaux

2 Chiffre « Hors double compte » et hors copropriétés – en considérant les doubles compte et les 1 022 logements en copropriété, 8 141 logements ont été rénovés en 2022

2-2- La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé

Avec un total de 619 logements rénovés, les **résultats globaux en matière de lutte contre l'habitat indigne et très dégradé sont supérieurs à 2021** mais restent en deçà des objectifs assignés :

- 428 logements ont fait l'objet de travaux de sortie d'indignité dans le *parc locatif privé* contre 350 logements en 2021 (285 en 2020)
- le résultat en *propriété occupante* est en hausse avec 191 logements subventionnés contre 166 logements en 2021 (177 en 2020)
- 27 % du total des aides de l'ANAH en région a été consacré à la lutte contre l'habitat indigne (soit 19,89 M€, chiffre en volume constant par rapport à 2021)
- 88 % des logements subventionnés ont fait l'objet d'un montant de travaux égal ou supérieur à 30 000 € HT.

Les travaux subventionnés permettent toujours de réaliser des gains énergétiques particulièrement importants. Ils traitent à la fois la sortie de dégradation et l'amélioration de la performance énergétique. **Le gain moyen est de 70 % (contre 50,8 % au niveau national).**

En 2022, l'Anah a prolongé son engagement pour six territoires « d'accélération » dont le Nord, qui ont bénéficié ainsi d'une augmentation du niveau d'aides octroyées par l'Anah permettant de majorer les aides et ainsi de diminuer le reste à charge des ménages.

2-3- L'adaptation des logements à la perte d'autonomie

Après une forte progression entre 2020 et 2021 (+37 %), le nombre de logements financés pour des travaux d'autonomie (2 169 logements) continue à progresser, mais plus faiblement, +10 % en 2022.

	Nombre de logements	Montant des aides Anah (en M€)	Aide moyenne par logement (en €)
TOTAL	2169	8 255 251	3 806
dont maintien à domicile	1953	7 220 431	3 697
dont handicap	216	1 034 820	4 791

Source Infocentre Anah 9 janvier 23

3- Zoom sur la Rénovation Énergétique : les résultats du programme « Habiter Mieux » au 31 décembre 2022

Au niveau national, la rénovation représente 605 669 logements via MaPrimeRenov et 38 283 logements via le programme Habiter Mieux Sérénité (HMS) pour un montant d'aides distribuées de 3,4 Mds€ sur HMS.

Dans les Hauts-de-France, plus de 858 M€ ont été engagés en travaux pour 73 663 logements rénovés.

En 2022, Habiter Mieux aura été mobilisé au bénéfice de :

- 4 155 logements en propriété occupante,
- 544 logements de propriétaires bailleurs
- soit un total de **4 699 logements rénovés pour un montant de travaux de près de 165 M€ et un volume de subventions de plus de 79 M€.**

Le gain énergétique moyen conventionnel obtenu à l'issue des travaux est de 52 %.

Propriétaires bailleurs

Le montant des travaux éligibles au programme pour les propriétaires bailleurs s'élève à 36,9 M€:

- montant moyen des travaux : 67 446 € HT/ logement (66 248 € en 2021)
- subvention moyenne : 27 614 € HT/ logement
- gain énergétique moyen : 70 %, nettement supérieur au seuil de 35 % exigé par l'Anah pour les propriétaires bailleurs.

Propriétaires occupants

Le nombre de propriétaires occupants bénéficiaires du programme Habiter Mieux Sérénité a diminué de 12 % par rapport à 2021 dans les Hauts de France (- 17 % au niveau national).

Le montant global des travaux éligibles pour les propriétaires occupants s'élève à 127,7 M€ (128,13 M€ en 2021).

- montant moyen des travaux : 30 757 € HT/ logement (27 338 € en 2021)
- subvention moyenne : 15 415 € / logement
- gain énergétique moyen : 50 %

Syndicat de Copropriétaires

Le montant global des travaux éligibles pour les syndicats de copropriétaires s'élève à 13,9 M€ – soit deux fois plus qu'en 2021.

- montant moyen des travaux : 19 211 € HT/logement
- subvention moyenne : 6 939 € /logement

Globalement, sur le programme HMS, le montant moyen des travaux est de 24 670 € HT lorsque le gain énergétique est inférieur à 35 %. Pour un gain énergétique compris entre 35 % et 50 %, il est de plus de 28 470 € HT. Il s'élève à plus de 43 000 € HT lorsque le gain est supérieur à 50 %.

66 % des logements aidés **gagnent au moins deux étiquettes de classe énergétique**. 67 % des logements aidés étaient en étiquette énergétique G ou F avant travaux.

69 % des logements après travaux sont classés en étiquette C ou D.

Zoom sur les résultats du programme MaPrimeRénov' (MPR)

MPR est devenue la principale aide de l'État à la rénovation écologique, ouverte à tous et instruite au niveau national. Pour 2022, le budget national alloué à MPR s'élevait à 2 Mds €.

Au 31 décembre 2022, en Région Hauts-de-France, **68 964 ménages** (-10 %) ont obtenu une prime permettant la réalisation de gestes de rénovation pour un montant de plus 694 M€ TTC de travaux – montant stable par rapport à 2021.

MPR au 31/12/22	Dossiers engagés	Evol 21-22	Gestes engagés		Montant MaPrimeRenov' (Dossiers)	Evol montant MPR 21-22	Montant des travaux engagés (Dossiers)	Evol Montant Trvx 21-22
			Nb	Répartition				
Aisne	8 118	6,86 %	11 609	13%	37 187 264 €	32,83 %	90 679 048 €	3,99 %
Nord	24 589	-11,85 %	32 343	36%	85 221 990 €	20,52 %	235 545 202 €	3,30 %
Oise	8 482	-2,38 %	11 414	13%	32 131 641 €	15,22 %	91 700 352 €	2,44 %
Pas-de-Calais	19 798	-16,19 %	25 329	28%	68 445 870 €	4,81 %	191 401 540 €	-6,17 %
Somme	7 977	-9,07 %	10 360	11%	30 488 917 €	5,95 %	84 952 116 €	-0,56 %
Hauts de France	68 964	-9,94 %	91 055	100%	253 475 682 €	14,86 %	694 278 258 €	0,02 %

Infocentre Anah, édité le 09/01/20232 sur les données du 08/01/2023

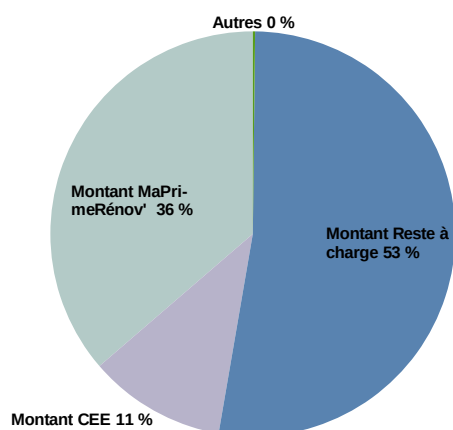
Proportionnellement, le nombre de dossiers engagés reste supérieur dans le Nord (plus de 36 % des gestes réalisés) et le Pas-de-Calais (28 %). On note une évolution positive dans l'Aisne, +6,86 % de dossiers engagés au titre de MPR.

Poids de MPR dans le plan de financement :

MaPrimeRénov représente en moyenne 36 % du montant des travaux (contre 31 % en 2021).

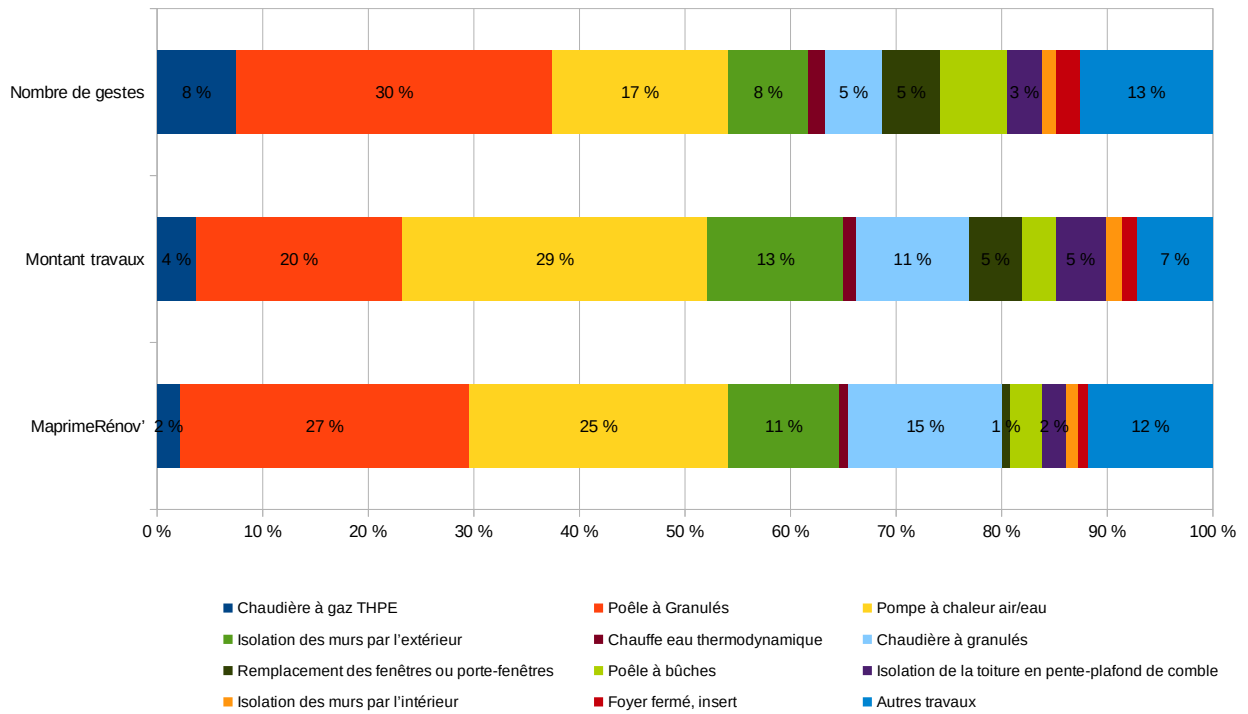
Financement/Reste à charge	Engagements	%
MaPrimeRenov'	253 475 683 €	36,32 %
Engagement CEE	76 582 986 €	10,97 %
Reste à charge	366 611 719 €	52,53 %
Autres :	1 252 501 €	0,18 %
<i>Engagement collectivités</i>	803 972 €	0,12 %
<i>Engagement retraites</i>	185 414 €	0,03 %
<i>Engagement Action Log</i>	52 120 €	0,01 %
<i>Engagement autres aides</i>	210 996 €	0,03 %

Infocentre Anah, édité le 09/01/20232 sur les données du 08/01/2023



Nature des travaux réalisés :

Parmi les gestes réalisés, MPR a majoritairement cofinancé les poêles et chaudières à granulés et les pompes à chaleur/air.



Source : Données MPR au 31/12/2022

4- Les opérations programmées

La couverture en opérations programmées est renforcée d'année en année sur la région. Fin 2022, la région comptait 99 programmes vivants.

70 % des logements rénovés sont situés en secteur programmé (58 % à l'échelle de la France).

	Nb Opérations
2013	38
2014	43
2015	44
2016	39
2017	50
2018	58
2019	57
2020	64
2021	78
2022	99

TYPE DE PROGRAMMES vivants en 2022	Nombre de logements subventionnés	Subventions Anah	Subvention/logt (en €)
Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (Opah)	389	4 653 048	11 962
Opah - Revitalisation Rurale	579	5 821 941	10 055
Opah – Renouveau Urbain	325	6 363 237	19 579
Opah – Centre-Bourg	59	844 204	14 309
OPAH Copropriétés Dégradés	188	404 326	2 151
Programmes d'intérêt général (PIG)	4 067	53 207 812	13 083
PIG MOUS	25	1 164 146	46 566
Total	5 632	72 458 714	12 866

La subvention moyenne proposée en secteur programmé s'élève à 12 865 € (12 764 € en 21). En secteur diffus, son montant est de 9 063 € (10 050 € en 21).

5 - Humanisation

L'enveloppe nationale relative à l'humanisation des structures d'hébergement était fixée à 8 M€. 500 000 € ont été pré-fléchés pour les Hauts-de-France.

Sur la région, un dossier a pu être finalisé par l'association Prim'Toit basée à Valenciennes : un engagement de 260 000 € a été proposé au profit de la structure « Les Clarisses » à Fourmies.